



# Infolettre n° 52

Juillet 2014

Contact : [info@aepl.eu](mailto:info@aepl.eu)

---

*« Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand sénat souverain qui sera à l'Europe ce que le parlement est à l'Angleterre, ce que la diète est à l'Allemagne, ce que l'Assemblée législative est à la France.*

*Un jour viendra où l'on montrera un canon dans les musées comme on y montre aujourd'hui un instrument de torture, en s'étonnant que cela ait pu être.*

*Elle s'appellera l'Europe, au <sup>XX</sup>e siècle, et, aux siècles suivants, plus transfigurée encore, elle s'appellera l'Humanité. »*

*Extrait du discours prononcé par Victor Hugo le 21 août 1849, à l'occasion du Congrès international de la Paix de Paris.*

## **Les élections européennes et leurs conséquences**

Entre le 22 et le 25 mai, les électeurs européens ont élu 751 députés du Parlement européen pour la période 2014-2019. Le résultat de ces élections a deux conséquences majeures. La première est que les partis populistes, pour une grande part anti-européens, ont connu le succès annoncé par les sondages. La deuxième est qu'un grand pas en avant a été fait sur la voie d'une véritable démocratie. En effet, c'est sur la base des dernières élections que les chefs d'état ou de gouvernement ont proposé M. Juncker aux nouveaux élus du Parlement européen comme futur président de la Commission européenne. Il appartient maintenant au Parlement européen de réunir une majorité de députés pour élire M. Juncker le 15 juillet prochain. La présente infolettre analyse ces deux points et leurs conséquences.

## **Le succès relatif des partis populistes et anti-européens**

Comme l'avaient prédit les sondages durant les mois qui ont précédé les élections, les partis populistes et anti-européens ont obtenu le succès électoral prévu.

Les résultats les plus spectaculaires à la droite de l'éventail politique européen ont eu lieu en France et au Royaume Uni où le Front National et le United Kingdom Independence Party (UKIP) ont engrangé chacun le plus de voix et 24 sièges. Au Danemark, le parti anti-européen 2 est arrivé premier tandis qu'en Grèce, aux Pays-Bas, en Autriche et en Finlande, les partis antieuropéens sont arrivés troisièmes.

A gauche de l'éventail politique, les partis anti-européens sont arrivés premiers en Grèce, deuxièmes en Italie, et troisièmes et quatrièmes en Espagne. Il en résulte que, globalement, les partis anti-européens détiennent dans le nouveau Parlement européen environ 170 sièges (22%) sur 751.

On avait espéré que le fait d'être impliqué dans l'élection du président de la Commission européenne aurait incité un plus grand nombre de citoyens à aller voter. En réalité, il faut bien constater que dans de nombreux pays européens, les électeurs n'étaient même pas au courant que leur vote pouvait aller à des groupes politiques du Parlement européen qui avaient présenté un candidat à la présidence de la Commission européenne.

Quant à la participation électorale, celle-ci a été de 43%, c.à.d. quasi le même pourcentage qu'en 2009. Ce chiffre, particulièrement bas, peut cependant être interprété comme un succès relatif dans la mesure où, depuis le record de participation de 1979 (60%), celui-ci n'a cessé de chuter à chaque élection.

Si la descente aux enfers semble avoir été arrêtée, on ne saurait prétendre que la bataille électorale pour la présidence de la Commission européenne a incité les citoyens à mettre leur bulletin dans l'urne.

### **Que faut-il en conclure concernant l'état de l'opinion publique et quelle leçon en tirer pour l'avenir à court et à long terme de l'Union européenne ?**

Il est patent qu'aux yeux de l'électorat européen, le Parlement européen n'est pas une institution de première importance. Le faible taux de participation combiné au succès électoral relatif des partis populistes anti-européens démontrent qu'une proportion toujours plus grande de l'électorat européen est mécontente tant de la manière dont l'Union est gérée que des effets des politiques adoptées par les gouvernements des Etats membres dans le cadre des institutions européennes. Toutefois, nous devons aussi nous poser la question suivante: « Le fait que les partis pro-européens ont obtenu près de 80% (77,5%) des sièges du Parlement européen signifie-t-il qu'il existe un large consensus sur les bienfaits de l'Union européenne ? » Tout bien considéré, 77,5% de 43% (taux de participation) indique que seulement 33,3% des électeurs ont voté pour les partis pro-européens. Mais si l'on suit le même raisonnement, on peut aussi affirmer que le fait que pas plus de 22,5% des 43% des électeurs se sont exprimés en faveur des partis anti-européens, cela signifie que seulement 9,7% de l'ensemble des électeurs sont mécontents. En réalité, le vrai problème est un taux d'abstention qui atteint les 57% !

Un autre problème grave est l'inaptitude des dirigeants politiques pro-européens à communiquer efficacement sur les avancées effectives que le Parlement européen a fait faire à l'Europe. Ainsi, le grand public ignore tout de son action sur, p. ex, la législation anti-tabac, la préservation des stocks de poisson, la réforme agraire, la réglementation financière, la réduction des tarifs d'itinérance (roaming) des téléphones mobiles, la liberté d'accès à internet, l'étiquetage des aliments, etc. Ces mêmes responsables politiques ont d'ailleurs également été incapables d'expliquer la décision des institutions européennes d'établir des critères écologiques en matière de consommation des chasses d'eau. La raison étant que la seule « Initiative Citoyenne \* » ayant abouti jusqu'à présent porte sur la préservation de l'eau, ressource devenant une priorité au niveau mondial. Cette Initiative Citoyenne a été signée par plus d'un million de citoyens européens dans plus de sept pays européens. Les médias hostiles à l'Union tendent souvent à tourner en dérision certaines directives européennes sans mentionner les raisons souvent parfaitement fondées qui en sont l'origine.

Les responsables politiques et les médias n'expliquent pas non plus que les règles et directives de l'Union sont décidées démocratiquement par la consultation publique des citoyens des Etats membres, par les gouvernements nationaux dans les Conseils de ministres et par l'électorat de l'ensemble de l'Union via ses représentants au Parlement européen.

Il y a une génération d'Européens plus âgée qui a vraiment été convaincue que le projet européen apporterait à notre continent la paix et l'harmonie ainsi qu'un certain bien-être matériel. Et de fait, au cours des près de 60 ans écoulés depuis la signature du traité de Rome en 1957, l'Union européenne a amplement réussi à atteindre ces objectifs. Cependant, ce qui s'est passé les 10 dernières années, et en particulier depuis 5 ans a finalement donné le sentiment d'une histoire d'amour ratée entre cette génération et l'Union. Cela peut s'expliquer par trois facteurs combinés : d'une part, les dirigeants politiques européens ont été incapables de faire en sorte que les bénéfices de la mondialisation aient profité à l'ensemble de la population européenne tandis que, d'autre part, ils n'ont pas vu venir la crise économique et financière. A cela s'ajoute surtout le choix des solutions qu'ils ont appliquées collectivement au nom de l'Union européenne.

---

\* Une initiative citoyenne européenne est une invitation faite à la Commission européenne de présenter une proposition législative dans un domaine dans lequel l'UE est habilitée à légiférer.

L'initiative doit être soutenue par au moins un million de citoyens européens issus d'au moins 7 pays sur les 28 que compte l'Union.

---

Nombreux sont ceux d'une génération plus jeune, de 30 à 60 ans, qui sont conscients des avantages apportés par l'Union. Ceux-ci accueillent toujours le projet européen avec enthousiasme. Ceci explique sans doute pourquoi le parti Fédéraliste européen, composé avant tout de jeunes Européens, a recueilli 285.000 voix sur l'ensemble du territoire européen.

Toutefois, il nous faut aussi reconnaître que nombreux sont ceux dans ce groupe d'âge, et plus encore parmi les moins de 30 ans, qui se considèrent être des perdants ou des perdants potentiels en raison des politiques mises en oeuvre par les gouvernements des Etats membres au niveau européen.

### **Changement du rapport de forces entre les institutions européennes**

La nomination au poste de président de la Commission européenne par 26 chefs d'état ou de gouvernement sur 28, de M. Juncker, 59 ans, chef de file du parti arrivé en tête aux dernières élections européennes, modifie profondément le rapport de forces entre les institutions européennes au profit du Parlement. Il s'agit là d'une réelle avancée sur le plan de la démocratie. C'est le pari qu'avaient fait, sur la base l'article 13 du traité de Lisbonne (TUE), le parti socialiste européen, emmené par M. Schulz, le parti populaire européen (à dominante démocrate-chrétienne) avec à sa tête M. Juncker, le parti libéral et démocratique, dirigé par M. Verhofstadt et quelques autres.

Nous sommes maintenant en présence d'une nouvelle dynamique politique: le choix du président de la Commission est désormais déterminé par le résultat des élections du Parlement européen. Cette dynamique nouvelle est révélatrice d'une intégration européenne accrue. Il ne reste plus maintenant à M. Juncker qu'à obtenir le 15 juillet prochain le soutien par vote secret d'au moins 376 députés sur les 751 membres du Parlement européen. Pour la première fois dans l'histoire de l'Union européenne, le président de la Commission sera élu par ce Parlement. Espérons aussi que, dans la même veine, un certain nombre de futurs Commissaires de la Commission sera choisi par les Etats membres parmi les élus du peuple.

### **Conclusions**

Posons-nous la question :

« *Quel est l'avenir de l'Union européenne et de son projet?* »

Au sein de l'AEPL, nous savons que l'avenir de chaque être humain et de l'Humanité en général dépend de nous tous. C'est nous, qui, en tant qu'Européens, allons déterminer l'avenir de l'Europe.

Il est beaucoup question aujourd'hui du « déclin de l'Europe ». Si véritablement l'Europe venait à décliner et que le projet européen venait à mourir, ce serait de la faute de ses citoyens et de ses responsables politiques, en un mot du peuple européen.

Les Européens qui entendent construire l'Europe de demain sur la base de principes humanistes doivent assumer la responsabilité de la création de cette Europe du futur. Ceci présuppose un engagement actif, individuel ou collectif, dans la société civile. Cela implique aussi que nos groupes de réflexion s'astreignent à débattre sérieusement de l'avenir de l'Europe et prennent sur eux la volonté de définir de nouveaux objectifs ainsi que les moyens pour les atteindre. Ces objectifs sont ceux que nous aurons fixés.

La volonté d'agir et de s'engager est la raison d'être de l'AEPL. Elle est l'un des instruments susceptibles de faire « bon usage de la crise actuelle » pour faire avancer l'Europe.

Une véritable soif d'espoir et de réalisme existe pour faire avancer le projet européen. Il règne parmi nous une détermination à stopper les forces du désespoir, à mettre un terme au nationalisme et à la haine d'autres peuples européens, bref, à ne plus revivre les jours sombres que notre continent a connus durant les deux guerres mondiales ayant marqué le XXIème siècle. Ces forces du désespoir cherchent aujourd'hui à revenir à l'individualisme des Etats-nations et même à des régions quasi souveraines en concurrence entre elles.

L'AEPL est convaincue qu'une intégration européenne plus poussée consolidera la démocratie en Europe et renforcera la protection individuelle des citoyens face au pouvoir de ceux dont la cupidité matérielle induit une déshumanisation de la vie économique et sociale.

Nous sommes conscients que ceux-ci sont tout aussi aveugles devant le fait que tous les Européens dépendent les uns des autres, devant le bien-être futur de la nature en tant que telle et de celui des hommes en particulier.

Si vous avez une idée pour faire avancer le projet européen, pourquoi ne pas compléter la phrase ci-dessous et nous la renvoyer ?

« *Dans le but d'aider l'Union européenne à contribuer au progrès de l'Humanité, je suggère que...* »

---

Vous êtes prié de ne rien ajouter d'autre à votre phrase. Donc pas d'explications, pas d'argumentations. Ne donnez rien que votre suggestion d'ordre pratique.

**Le Conseil d'Administration de l'AEPL-EU**